



Syndicat Local **FO Justice** CP VLM

SAS MONTPELLIER

Jeudi 26 mars 2026, une délégation locale-régionale **FO JUSTICE** était en visite sur la SAS de Montpellier afin de se rendre aux côtés des camarades et collègues.

Après avoir recueilli les doléances et les attentes des personnels, **FO JUSTICE** a échangé avec la directrice en charge de la Structure d'Accompagnement à la Sortie.

Comme **FO JUSTICE** a pu le dire, tout le personnel, de tous grades et corps confondus, est conscient du bel outil et des conditions de travail. Malheureusement, les agents constatent que depuis son ouverture, ils sont rattrapés par un manque d'effectif (-5 agents) et des standards dégradés du milieu carcéral avec la présence de produits et d'objets illicites. La SAS n'est pas épargnée par les livraisons par drones.

Par le biais de **FO JUSTICE**, les agents alertent sur le nombre de détenus atteints de troubles du comportement et/ou de pathologies psychiatriques.

La SÉCURISATION du domaine est le sujet primordial et préoccupant. En effet, les limites du domaine pénitentiaire sur la devanture de l'établissement restent à déterminer mais surtout à visualiser avec une clôture architecturale qui se marierait avec l'environnement urbain.

Madame la directrice nous a confirmé qu'elle ne lâchait rien sur le suivi des dossiers. Les autorités préfectorales, communales et l'administration sont régulièrement sollicitées sur le sujet de la SÉCURITÉ.

FO JUSTICE constate lors de chacune de ses visites sur site qu'il peut être difficile de savoir réellement où commencent les limites du domaine.

FO JUSTICE a également fait remonter les problématiques liées aux caméras PEP, SAS VL...

Madame la directrice nous a certifié avoir demandé un "audit" caméras au niveau de la cour de promenade et sur certaines zones.

FO JUSTICE a demandé que cet audit comprenne l'intégralité des caméras du domaine. Mme la directrice a abondé dans ce sens.

FO JUSTICE a évoqué le problème de calibrage du rafraîchisseur d'air dans les bureaux et dans les chambres de nuit.

La période estivale avec ses fortes chaleurs sera le test "réel nature" pour savoir si le calibrage effectué récemment est à la hauteur des attentes des personnels.

FO JUSTICE remercie l'ensemble des échanges constructifs pour la SÉCURITÉ et les CONDITIONS DE TRAVAIL.

Pour le bureau **FO JUSTICE** CP VLM – 27/03/2026

